



QUIZ

« Déclaration des évènements indésirables associés aux soins »

Question 1 : Dans un service d'hospitalisation de 30 lits, un évènement indésirable grave (EIG) survient ?

Tous les 5 jours

Tous les 30 jours

Tous les 50 jours

Réponse 1 : L'Etude Nationale des Evénements Indésirables liés aux Soins (ENEIS) de 2009 a confirmé qu'un évènement indésirable grave associé aux soins survient tous les 5 à 8 jours dans un service de 30 lits.

Question 2 : Un évènement indésirable associé aux soins (EIAS) est un évènement lié à l'évolution de la maladie.

Vrai

Faux

Réponse 2 : Un évènement indésirable associé aux soins est un incident lié aux soins et non à la maladie. Il peut survenir à la suite d'un acte de prévention, d'une investigation ou d'un traitement.

Question 3 : Un évènement indésirable associé aux soins entraîne systématiquement un dommage pour le patient/résident.

Vrai

Faux

Réponse 3 : Tous les évènements indésirables associés aux soins n'entraînent pas systématiquement d'atteinte pour le patient/résident. Il peut s'agir par exemple de presque-accidents (des incidents pour lesquels on a frôlé l'accident).

Question 4 : Les évènements indésirables associés aux soins recouvrent de nombreux types d'évènements de gravité plus ou moins importante.

Vrai

Faux

Réponse 4 : Les évènements indésirables associés aux soins peuvent être plus ou moins graves. On distingue les évènements porteurs de risques (EPR) qui n'ont pas de conséquences sur la personne et les évènements indésirables graves (EIG) qui provoquent des conséquences graves sur la personne (ex. : mise en jeu du pronostic vital ou fonctionnel, décès, séquelles invalidantes...).

Question 5 : Un évènement indésirable associé aux soins est toujours la conséquence d'une erreur humaine.

Vrai

Faux

Réponse 5 : La survenue d'un évènement indésirable associé aux soins ne signifie pas nécessairement qu'une erreur a été commise au cours de la prise en charge du patient (ex. une chute peut être un aléa lié à la fragilité de la personne).

Question 6 : Un évènement indésirable grave est un évènement qui aurait pu provoquer un préjudice au patient mais qui a été évité par le soignant.

Vrai

Faux

Réponse 6 : Un évènement indésirable est appelé évènement indésirable grave lorsqu'il a entraîné des conséquences graves pour le patient/résident (ex. : mise en jeu du pronostic vital ou fonctionnel, décès, séquelles invalidantes...).

Question 7 : Il n'est pas nécessaire de signaler les erreurs ou dysfonctionnements détectés et corrigés avant d'avoir causé un dommage au patient/résident.

Vrai

Faux

Réponse 7 : Dans le but d'améliorer la sécurité de tous les patients/résidents, Il est important de signaler toutes les erreurs ou dysfonctionnements (ex. : un défaut de matériel, une erreur d'identification etc.) et ce, dès le patient/résident est hors de danger. Le signalement permet d'identifier, d'analyser et de réduire le risque de survenue d'évènements indésirables graves.

Question 8 : Tous les évènements indésirables associés aux soins sont évitables.

Vrai

Faux

Réponse 8 : Parmi les données disponibles sur les évènements indésirables graves (EIG), seulement 48 % seraient considérés comme évitables. Les EIG évitables sont majoritairement liés aux actes chirurgicaux et invasifs, à l'administration d'un produit de santé, puis aux infections associées aux soins.

Question 9 : Seuls les soignants et les médecins doivent déclarer les évènements indésirables associés aux soins.

Vrai

Faux

Réponse 9 : Tous les professionnels (médecins, soignants, paramédicaux, administratifs etc.) doivent communiquer spontanément et sans délai toute information sur des événements de cette nature. L'absence de signalement peut compromettre la sécurité des patients.

Question 10 : Lors de la survenue d'un EIAS, le signalement est la seule démarche à effectuer.

Vrai

Faux

Réponse 10 : Lors de la survenue d'un évènement indésirable associé aux soins, il faut dans un 1er temps sécuriser la prise en charge du patient/résident puis dans un 2ème temps signaler sans délai l'évènement à l'instance de gestion des risques ou à la cellule équivalente chargée de la qualité et de la sécurité des soins.

Question 11 : Signaler un évènement indésirable associé aux soins aide à prévenir les évènements indésirables graves.

Vrai

Faux

Réponse 11 : Le signalement des évènements indésirables permet d'analyser les causes et de mettre en place des actions permettant de réduire le risque de survenue d'évènements indésirables graves (EIG). Toute erreur, dysfonctionnement ou défaillance constitue une opportunité de progrès individuel et collectif.

Question 12 : Comment signaler un évènement indésirable associé aux soins ?

Par mail

Par téléphone

Oralement

Via un formulaire de déclaration

Réponse 12 : Les évènements indésirables associés aux soins doivent être signalés à l'instance de gestion des risques ou à la cellule équivalente chargée de la qualité et de la sécurité des soins via le support de signalement de l'établissement (support papier ou informatique) prévu à cet effet. Avant tout signalement, il est nécessaire de sécuriser la prise en charge du patient/résident.

Question 13 : A quel moment doit-on déclarer un évènement indésirable associé aux soins ?

En temps réel

Dans les 24 heures

Dans les 72 heures

Réponse 13 : Après avoir assuré la sécurité du patient/résident (appel de renfort si nécessaire), il est de la responsabilité de chaque professionnel de signaler spontanément et sans délai toute information sur des événements de cette nature. Un manquement à cette règle peut compromettre l'ensemble de la démarche de prévention conduite par l'établissement.

Question 14 : Dans le cadre de l'analyse des évènements indésirables associés aux soins (ex. lors de comités de retour d'expérience ou revues de morbi-mortalité), seuls les évènements indésirables graves (EIG) doivent être analysés.

Vrai

Faux

Réponse 14 : Les évènements indésirables graves (décès, complications graves...) ne sont pas les seuls évènements à analyser. Les presque-accidents (ou évènements porteurs de risque) sont très fréquents et sont autant porteurs d'informations que les EIG. Ils sont donc également très intéressants à analyser pour améliorer la sécurité des patients/résidents.